



**Alliance française
Ile Maurice**

Rentrée - septembre 2024

Antenne de Souillac

Adresse : Rue Dr. Sauzier - Tel. : 625 8271

Courriel : antennes.afim@gmail.com / Site: <https://www.afmaurice.org/antenne-souillac/>

**Inscriptions jusqu' au samedi 12 octobre 2024
de 10h00 à midi et de 12h30 à 15h30
(Lundi, Mardi, Jeudi, vendredi)
et de 8h à 14h (samedi)
Fermée les mercredis**

(Formulaire à être complété par le Responsable légal)

Nom de l'enfant: Sexe: M () F ()
Prénom: Date de naissance :/...../.....
Adresse:
Ville : Collège Fréquenté :
Téléphone: Domicile:.....Bureau:Portable:
Courriel:..... (Obligatoire)

Cours sélectionné(s) (une fois par semaine)

COURS	HORAIRE
Classe de Cinquième (Grade 8) Durée : 40 heures + 15 heures révision) - 55 heures - Rs 6,600 <input type="checkbox"/>	Jeudi : 16H00 à 17H30 <input type="checkbox"/>
Classe de Quatrième (Grade 9) Durée : 40 heures +15 heures révision) 55 heures - Rs 6,800 <input type="checkbox"/>	Jeudi : 16H00 à 17H30 <input type="checkbox"/>
Classe de Troisième (Grade 10) Durée : 70 heures <input type="checkbox"/> Rs 5,700	Vendredi : 16H00 à 18H00 <input type="checkbox"/>
Abonnement bibliothèque <input type="checkbox"/> Durée : 1 ans Rs 300	

A noter que les frais d'examens du Concours secondaire ne sont pas inclus dans le tarif

Important : Pour assurer la tenue d'un cours, un nombre minimum de participants est requis.
Nous nous réservons le droit d'annuler ou de reporter une classe si ce critère n'est pas rempli.



Alliance française Ile Maurice

Conditions d'inscription : La participation à un cours ne devient effective qu'après le versement de l'intégralité des frais de scolarité. Il est à noter que si le nombre requis (minimum. 10 candidats) pour l'ouverture d'une session n'est pas atteint, le centre sera dans l'obligation d'annuler le cours.

Il est à noter que :

Annulation de dossier par les parents : Si l'annulation intervient **avant le début de la session de cours**, il sera retenu Rs 500 de frais de dossier au moment du remboursement des frais engagés. **AUCUN REMBOURSEMENT NE PEUT ETRE ACCORDE APRES LE COMMENCEMENT D'UNE SESSION DE COURS** (2 classes).

1. L'inscription aux cours de l'Alliance Française, implique l'adhésion pleine et complète aux règlements.
2. L'étudiant mineur est sous la responsabilité de l'Alliance Française durant les heures de cours uniquement et ne doit pas rentrer dans les salles de cours tant que l'enseignant n'y est pas. Avant et après les heures de classe, les parents sont responsables de leur(s) enfant(s).
3. La dégradation ou la détérioration du matériel de l'Alliance Française par un élève entraînera l'exclusion immédiate de celui-ci, et une demande de dédommagement sera présentée aux parents pour les mineurs ou à l'étudiant.
4. L'Alliance Française est un centre de formation. Il est demandé à chaque étudiant de respecter le silence lors de ses déplacements dans les locaux de l'Alliance Française.
5. Il est rappelé qu'un élève inscrit se doit d'être ponctuel et assidu aux cours.
6. Les étudiants ne sont pas autorisés à manger dans les salles de classe. De plus il est aussi interdit de fumer dans les locaux.
7. En cas de cyclone, les cours sont dispensés jusqu'à l'entrée en alerte de niveau 2.
En cas de fortes pluies, si le Ministère décide de fermer les écoles, les cours scolaires sont aussi annulés à l'Alliance Française.
8. L'inscription aux cours n'entraîne pas une adhésion systématique à la bibliothèque. Il est cependant conseillé aux parents de faire le nécessaire pour que l'enfant puisse s'abonner à la bibliothèque.

Je soussigné(e)responsable légal(e) de l'enfant

..... souhaite son inscription à l'un des cours au recto.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et des règlements.

Signature :

Date.....

Mode de paiement No. Reçu en date du

Paiement par transfert bancaire (réf)

Banque : Mauritius Commercial Bank

Adresse : Route Royale
Bell Village
Ile Maurice

N° de compte : 000130033286

IBAN : MU80MCBL0913000000033286000MUR

Swift Code : MCBLMUMU